

LE GUIDE DES DÉCHÈTERIES ET DONNERIES

www.grandlyon.com



GRANDLYON
la métropole

LES DÉCHÈTERIES

BIEN JETER, C'EST PRÉSERVER

NOTRE ENVIRONNEMENT

QUI GÈRE VOS DÉCHETS ?

La Métropole de Lyon gère les déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle organise la collecte et le traitement des déchets des particuliers et des professionnels (si la quantité et la nature des déchets sont identiques à ceux produits par les ménages).

Généralement, les entreprises et les administrations sont responsables de l'élimination de leurs déchets (article L541-2 du code de l'environnement).

Le règlement des déchèteries prévoit donc des limitations d'accès pour assurer aux habitants une priorité d'accès à ce service : taille du véhicule, nombre de passages, par exemple.



Le saviez-vous ?

Un agent est toujours à votre disposition pour vous accueillir, vous conseiller et vous orienter.

River'Tri est une déchèterie fluviale amarrée dans le 5^e arrondissement de Lyon, sur la rive droite de la Saône. C'est une expérimentation destinée à offrir un point de collecte supplémentaire en centre-ville.

UNE ACTION ÉCO-CITOYENNE

En utilisant les déchèteries de la Métropole de Lyon, vous participez au recyclage, contribuez à la protection de l'environnement et lutez contre les décharges sauvages.

À chaque déchet, sa filière :

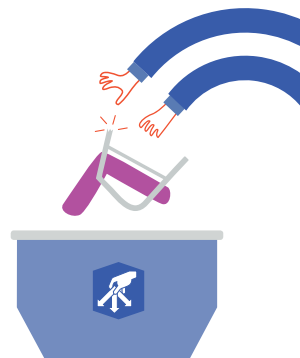
- le papier redevient de nouvelles feuilles de papier ;
- l'acier est transformé en boîtes de conserve, structures métalliques... ;
- l'aluminium permet la production de radiateurs, cadres de fenêtre... ;
- les déchets végétaux deviennent du compost ;
- le bois est utilisé pour la fabrication de panneaux de particules et de combustibles ;
- les déchets dangereux sont transférés vers des sites de traitements spécialisés.

Les déchets non valorisables sont dirigés vers les ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

En partenariat avec Eco-mobilier, les meubles abimés de tous types (canapés, fauteuils, matelas, sommiers, les meubles de rangement et les meubles de support) sont triés et séparés selon leur composition.



QUE JETER DANS UNE DÉCHÈTERIE ?



✓ LES DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets encombrants
des ménages :
meubles, literie, etc.



Électroménagers,
appareils électriques
et électroniques



Papier et gros
cartons



Gravats, plâtre,
ferraille



Vêtements
et textiles



Déchets
verts, bois



Déchets spécifiques ou toxiques* : produits phytosanitaires,
solvants, pots de peinture, néons, piles et batteries,
radiographies, huile de friture, huile de vidange, etc.

**Limités à 8 kg maximum par usager. Les produits doivent être déposés dans
leur emballage d'origine et non mélangés.*



Les déchèteries sont
là pour recueillir :
les huiles de vidange,
les fonds de peinture,
de solvants, d'huile
végétale et les
désherbants.



Attention pas de
lingettes dans les
évier et les toilettes.
Les stations d'épuration
ne sont pas conçues
pour traiter ce genre de
pollution, une partie de
ces produits se retrouve
dans le milieu naturel
(cours d'eau, nappes
souterraines...).



Les gravats
et déchets verts
ne sont pas
acceptés à
la déchèterie
fluviale.

✗ LES DÉCHETS REFUSÉS



Médicaments
non utilisés



Déchets médicaux
(seringue, etc.)



Déchets explosifs
ou radioactifs



Bouteilles
de gaz



Ordures
ménagères



Amiante



Cartouches
d'encre



Extincteurs



Pneus

LES DONNERIES NE JETEZ PLUS : DONNEZ !

LA DONNERIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Comme son nom l'indique, une donnerie est un lieu où l'on donne des objets, des choses qui nous ont bien servi, qui sont encore en état et qu'il serait dommage de jeter.

Les accessoires de puériculture d'un bébé devenu grand, un ustensile de cuisine toujours prêt à faire de bons petits plats, un placard devenu trop étriqué pour votre nouvelle garde-robe, des jouets qui peuvent encore faire des heureux...

Tous ces objets, dont vous vous êtes lassés ou que vous avez remplacés par du neuf, peuvent encore servir et faire le bonheur d'un nouveau propriétaire.

Pour réduire le gaspillage et éviter la production de déchets, la Métropole de Lyon favorise la réutilisation d'objets pouvant encore servir, en créant 12 donneries.

Ces donneries sont implantées au sein des déchèteries.

En tant qu'usagers de la Métropole de Lyon, le dispositif vous propose désormais un service global, en complément des encombrants et des déchets spécifiques que vous pouvez déjà déposer en déchèterie.

Les donneries bénéficient également aux associations en soutenant les actions de solidarité et en encourageant le développement de l'économie circulaire.

La réparation et redistribution des objets permet de développer des emplois d'insertion.

N'hésitez plus, venez faire un don dans l'une des 12 donneries de la Métropole de Lyon.



Les objets devenus inutiles ou superflus peuvent ainsi, grâce à vos dons et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, avoir une seconde vie, circuler et profiter à d'autres.

QUE DÉPOSER DANS UNE DONNERIE ?



Comment distinguer ce qui peut être donné de ce qui doit être jeté ? Retrouvez ci-dessous les grandes familles des objets encore en bon état que vous pouvez déposer en donnerie.

✓ LES DONS ACCEPTÉS



ameublement



gros et petit électroménager



bricolage, jardinage



informatique, consoles et jeux vidéo



image, son



photo et téléphonie



DVD, CD, musique



vélos et pièces détachées



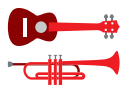
livres



décoration, bibelots, vaisselle



articles de sports et hobbies



instruments de musique



jeux, jouets, peluches et équipement bébé



accessoires et bagagerie



montres et bijoux

✗ LES DONS REFUSÉS



Vêtements



Linge



Chaussures

19 DÉCHÈTERIES, 1 DÉCHÈTERIE FLUVIALE ET 12 DONNERIES



CALUIRE-ET-CUIRE

62 impasse des lièvres



CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Impasse des anciennes vignes



DÉCINES-CHARPIEU

66-68 rue Paul et Marc
Barbezat



FRANCHEVILLE

29 route de la gare



FEYZIN

26 rue Léon Blum



GENAS

Rue de l'Égalité



GRIGNY

Lieu dit St-Abdon
28 avenue Chantelot



LYON 5^E

Quai Fulchiron



LYON 7^E

12 bd de l'Artillerie



LYON 9^E

82 avenue Sidoine Apollinaire



MIONS

Boulevard des Nations



NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Avenue des Frères Lumière



PIERRE-BÉNITE

Chemin de la Gravière



RILLIEUX-LA-PAPE

Route de Fontaines



SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

2 avenue Louis Pradel



SAINT-PRIEST

Rue du Mâconnais



VAULX-EN-VELIN

15 rue Mendès-France



VÉNISSIEUX

Rue Jean Moulin



VILLEURBANNE NORD

Rue Alfred Brinon



VILLEURBANNE SUD

100-110 avenue Paul Krüger

LÉGENDE



DÉCHÈTERIE



DONNERIE



DÉCHÈTERIE FLUVIALE

À VOTRE SERVICE



CONDITIONS D'ACCÈS

> **L'accès est interdit** aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t ou dont la hauteur est supérieure à 2,50 m ou la longueur est supérieure à 5 m, aux véhicules à plateau ou à benne basculante.

> **L'accès est gratuit** pour tous les véhicules légers et les utilitaires dont le PTAC est inférieur à 2 tonnes, et les remorques dont le PTAC est inférieur à 500 kg. Tous les véhicules utilitaires et les remorques sont limités à 4 passages par mois.

> **L'accès est payant** pour les véhicules utilitaires dont le PTAC est compris entre 2 t et 3,5 t et les remorques dont le PTAC est compris entre 500 kg et 750 kg, ou non justifié.

Montant de la carte :

- 32 € titre à l'unité
- 160 € carte de 5 passages

Les usagers sont tenus de prendre une carte d'abonnement auprès de la régie de recettes :

10 avenue Roger Salengro
69120 Vaulx-en-Velin
Tél. 04 26 83 88 80

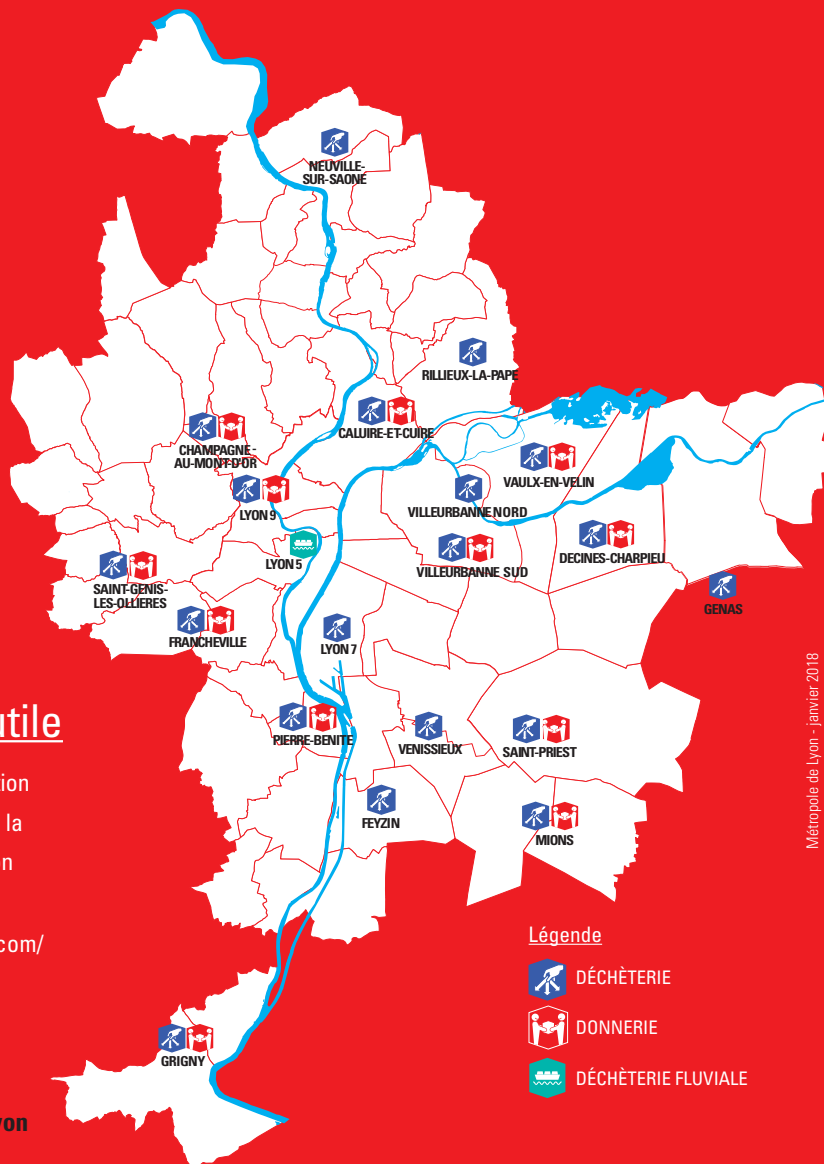


HORAIRES

	DÉCHÈTERIES 	DÉCHÈTERIE FLUVIALE 	DONNERIES 
Du 2 novembre au 31 mars	du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h le samedi : 9h - 17h le dimanche : 9h - 12h	les samedis : 9h - 17h	du lundi au samedi : 9h - 12h
Du 1^{er} avril au 31 octobre	du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h00 le samedi : 8h30 - 18h30 le dimanche : 9h00 - 12h00	les samedis : 9h - 17h	du lundi au samedi : 8h30 - 12h
Fermeture les jours fériés			

La déchèterie de Villeurbanne Nord est fermée le dimanche matin.
La déchèterie fluviale est fermée en cas de crues ou d'intempéries interdisant la navigation.

LES DÉCHÈTERIES ET LES DONNERIES DE LA MÉTROPOLE DE LYON



Métropole de Lyon - janvier 2018

Contact utile

Centre d'information
et de contacts de la
Métropole de Lyon

Tél. 04 78 63 40 00

[www.grandlyon.com/
decheterie](http://www.grandlyon.com/decheterie)

Métropole de Lyon

20, rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

www.grandlyon.com



GRANDLYON
la métropole

Légende



DÉCHÈTERIE



DONNERIE



DÉCHÈTERIE FLUVIALE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie